



Convocation en Assemblée Générale Ordinaire Association Française d'Hydraviation

Cher membre,

Conformément à l'article 14 de nos statuts, nous vous convoquons par email à notre **Assemblée Générale Ordinaire**. Celle-ci aura lieu :

Le **28 mars 2020**
à 16h30

Maison de la Jeunesse et de la Formation
Quai Lucien TOULMOND
13500 MARTIGUES

A cet effet vous trouverez en pièce jointe :

- L'ordre du jour
- Le texte des résolutions proposées
- Un modèle de procuration. Nous rappelons que chaque membre présent peut disposer de deux procurations et que, pour délibérer valablement, un quart des membres doit être présent ou représenté
- Les statuts sont téléchargeables sur le lien suivant :
<http://www.association-francaise-hydraviation.fr/sites/default/files/statuts%20AFH.pdf>

Nous vous rappelons que **seuls les membres à jour de leur cotisation annuelle 2020** peuvent assister ou participer aux votes des résolutions proposées.

La cotisation, d'un montant de 25 €, est à régler avant le début de notre Assemblée Générale sur :

<https://www.apayer.fr/AssocFrancaisedHydraviation>

Conférences

A l'issue, à partir de **17h30**, nous organisons une **conférence** sur les thèmes :

Les 110 ans de l'hydravation par Hubert FABRE, petit fils d'Henri FABRE
assisté par Henri CONAN, président de Mémoires de l'Hydravation
puis

Chaque minute compte par Loïc BLAISE
de Polar Kid

A **19h00**, un **apéritif** vous sera offert pour poursuivre nos conversations et échanges d'expériences.

Dîner

Pour ceux qui le désirent, nous pourrons **dîner** au restaurant « La Villa Sorriso » - 14 quai Lucien Toulmond - 13500 MARTIGUES à partir de **20h30** avec un menu fixe comprenant entrée, plat, dessert, vin, café au prix de 20 € pour les membres et intervenants et 25 € pour les non membres et accompagnants.

La **réservation du repas est obligatoire** avant le **15 mars 2020** en réglant votre repas sur le site : <https://www.apayer.fr/fr/index.html?idCible=AssocFrancaisedHydravation>

Pour l'AGO, la conférence et le dîner, il est possible de se garer au Parking Place des Aires pour rejoindre tous les sites qui sont environ à 500 mètres à pied les uns des autres.

Arrivée en hydravion

Pour ceux qui veulent venir en hydravion et hydro-ULM, une hydrosurface (LF1301) est en cours de réouverture et permettra d'accueillir les pilotes dès le matin et jusqu'à 16h le samedi 28 mars en prévoyant un départ le lendemain.

Merci de confirmer par mail votre venue à Yves KERHERVE (yves.kerherve@orange.fr) en précisant votre type d'aéronef. Il fournira alors les informations d'amerrissage et d'accostage.

Hôtels

Pensez à réserver au plus vite votre hébergement à Martigues à cette date :

Hôtel Saint Roch

<http://hotelsaintroch.com/contact/>

Avenue Georges Braque

13500 Martigues

Tel : 04 42 42 36 36

Clair Hôtel

<http://www.clair-hotel.fr/>

57 boulevard Marcel Cachin

13500 Martigues

Tel 04 42 13 52 52

Hôtel Le grand canal

<http://www.hotelgrandcanal.fr/nous-trouver/>

1 avenue José Nobre

13500 Martigues

Tel : 04 42 80 58 48

Hôtel Ibis Centre

[https://all.accor.com/hotel/6552/index.fr.shtml?](https://all.accor.com/hotel/6552/index.fr.shtml?utm_campaign=seo+maps&utm_medium=seo+maps&utm_source=google+Maps#/section-location)

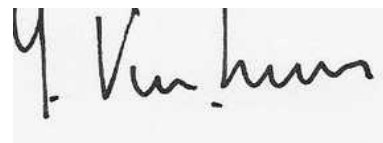
[utm_campaign=seo+maps&utm_medium=seo+maps&utm](https://all.accor.com/hotel/6552/index.fr.shtml?utm_campaign=seo+maps&utm_medium=seo+maps&utm_source=google+Maps#/section-location)

[m_source=google+Maps#/section-location](https://all.accor.com/hotel/6552/index.fr.shtml?utm_campaign=seo+maps&utm_medium=seo+maps&utm_source=google+Maps#/section-location)

Rond-Point de l'Hôtel de Ville

Avenue Louis Sammut

13500 Martigues



Le Président, Yves KERHERVE

Ordre du jour
Assemblée Générale Ordinaire - Association Française d'Hydraviation

1 : Rapport moral du Président et son approbation

2 : Rapport financier 2019 et budget 2020 du Trésorier et leur approbation

3 : Avancée des dossiers en cours : hydrosurfaces, guide d'ouverture des hydrosurfaces, Grand Pavois 2020, Rassemblement International d'Hydravions à Biscarrosse 2020

4 : Elections des nouveaux membres au Conseil d'Administration dans la limite de 10 membres. Les candidatures sont à envoyer avant le 15 mars 2020 à secretaire@association-francaise-hydraviation.fr

5 : Le CA a fixé à 25 € le montant des cotisations annuelles 2020 et 2021

Texte des résolutions
Assemblée Générale Ordinaire - Association Française d'Hydraviation

Première Résolution :

L'assemblée générale, après lecture et discussion du rapport du Président, approuve ce rapport et donne quitus au Président pour sa gestion.

Deuxième Résolution :

L'assemblée générale, après présentation des comptes 2019 et du projet de budget 2020 par le Trésorier, approuve ces comptes et ce budget et donne quitus au Trésorier.

Bon pour pouvoir

à compléter, scanner et renvoyer à secretaire@association-francaise-hydraviation.fr

Je, soussigné, membre de l'Association Française d'Hydraviation, à jour de ma cotisation annuelle 2020, donne pouvoir pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du 28 mars 2020 à :

- à Nom : Prénom :
- à un autre membre présent

(cocher la case correspondante et remplir les noms et prénoms, si besoin)

Fait à le 2020

Signature :